



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 mars 2020

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 03/03/2020

Date d'affichage : 04/03/2020

L'an deux mil vingt, le 9 mars, à dix-huit heures cinquante minutes.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PRUDHOMME, Maire.

PRESENTS : 10

M. Alain BESNIER, Mme Claudia DUGAST, Mme Marie-Noëlle DUJARDIN, M. Alain GEORGES, M. Daniel GOUPIL, Mr Michel HY, Mme Liliane MECHE, Mme Gaëlle PRODHOMME et M. Guy TESSIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT(S)EXCUSE(S) : 5

Mme Michèle BRISCHOUX donne pouvoir à Mr Guy PRUDHOMME

Mme Virginie BOULAY

M. Cyril DESCHAMPS donne pouvoir à Mr Alain BESNIER

M. Romuald MICK donne pouvoir à Mr Michel HY

Mme Isabelle THOMAS donne pouvoir à Mme DUGAST

ABSENT(S) : 0

POUVOIR : 4

VOTANTS : 14

SECRETAIRE : Mme Claudia DUGAST

Monsieur le Président, le quorum étant atteint, ouvre et préside la séance. Il donne lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 24 février 2020
- 2- Demande de subvention Contrat Territoires Région (CTR) 2020
- 3- Approbation du compte de gestion 2019 – COMMUNE
- 4- Approbation du compte de gestion 2019 – ASSAINISSEMENT
- 5- Approbation du compte Administratif 2019 – COMMUNE
- 6- Approbation du compte Administratif 2019 – ASSAINISSEMENT
- 7- Vote des taxes pour 2020
- 8- Affectation du résultat 2019 – COMMUNE
- 9- Affectation du résultat 2019 – ASSAINISSEMENT
- 10- Vote du budget Primitif 2020 – COMMUNE
- 11- Vote du budget Primitif 2020 – ASSAINISSEMENT
- 12- Droit de préemption urbain
- 13- Informations diverses
- 14- Questions diverses

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2020

Le conseil municipal, à l'UNANIMITE des membres présents et représentés, approuve le procès-verbal de la réunion 24 février 2020.

DELIBERATION N°013/2020

2. DEMANDE DE SUBVENTION CONTRAT TERRITOIRES REGION (CTR) 2020

Monsieur Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du projet de "Requalification du centre bourg", il est nécessaire de valider la demande de subvention Contrat Territoires Région (CTR).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le projet précité, de solliciter le concours de la Région et d'arrêter les modalités de financement suivantes :

Origine des financements	Montant
Maître d'ouvrage	602 605,71 € HT (50,55 %)
Fonds Européens (à préciser)	
DETR et /ou DSIL	499 486,74 € HT (41,9 %)
FNADT	
Conseil Régional (CTR)	90 000,00 € HT (7,55 %)
Conseil Général	
Autre collectivité (à préciser)	
Autre public (à préciser)	
Fonds privés	
TOTAL	1 192 092,45 € HT

Le conseil municipal, à l'UNANIMITE des membres présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à :

- Solliciter une aide de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du Contrat Territoires Région 2020 du Perche sarthois ;
- Certifier l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier ;
- S'engager à prendre à la charge de la commune l'autofinancement indiqué avec un minimum de 20% ;
- S'engager à terminer et à payer l'opération dans les délais indiqués ;
- S'engager à respecter les obligations en termes d'évaluation et de publicité concernant l'aide de la Région des Pays de la Loire ;
- S'engager à informer le Pays du Perche Sarthois de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés ainsi que dans les documents joints au dossier ;
- S'engager à accepter tout contrôle de la part du Pays du Perche sarthois ou des services de la Région des Pays de la Loire.

DELIBERATION N° 014/2020

3. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 – COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Guy PRUDHOMME, Maire,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2019 du budget principal et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif ;

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'UNANIMITE des membres présents et représentés, que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2019, par Madame BOSSION-CHOQUET, Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 015/2020

4. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 – ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Guy PRUDHOMME, Maire,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2019 du budget assainissement et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif ;

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019 ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'UNANIMITE des membres présents et représentés, que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2019, par Madame BOSSION-CHOQUET, Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 016/2020

5. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – COMMUNE

Monsieur Guy PRUDHOMME, Maire, ne participe ni aux débats ni aux votes et sort de la salle.

Madame Liliane MECHE, 3^{ème} Adjointe présente le compte administratif 2019 de la commune, sous la présidence de Madame Claudia DUGAST, 1^{ère} Adjointe.

Compte Administratif 2019

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	526 323,86	1 192 677,22	666 353,36
Investissement	296 660,70	158 469,22	-138 191,48
Restes à réaliser en investissement 2019:			9 325,78 €

Affectation des résultats 2019 au Budget 2020 en fonctionnement

1068: Affectation de résultat -128 865,70 **537 487,66**

001:Déficit reporté en investissement -138 191,48

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2019	CA 2019
011:Charges à caractère général	187 104,00	134 970,28
012:Charges de personnel	238 295,00	234 713,17
65:Autres charges de gestion courante	84 728,40	81 527,90
66:Charges financières	9 200,00	7 011,26
67:Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00
014:Atténuation de produits	63 655,00	62 697,00
OS 042 Dotations aux amortissements	0,00	0,00
OS 042Valeurs comptables des immobilisations cédées	5 406,00	5 404,25
022 Dépenses imprévues	35 000,00	
OS 023 Virement à la section d'investissement	554 682,50	0,00
Total	1 179 070,90	526 323,86

Recettes de fonctionnement	BP 2019	CA 2019
70:Produits des services	51 280,00	35 294,86
73: Impôts et taxes	441 513,00	446 566,99
74:Dotations et participations	239 862,94	251 606,26
75: Autres produits de gestion courante	8 532,00	7 881,75
013: Atténuation de charges	11 000,00	22 483,41
77:Produits exceptionnels	1 783,18	3 744,17
OS 042 Opérations d'ordre		0,00
002: Excédent antérieur	425 099,78	425 099,78
Total	1 179 070,90	1 192 677,22

Fonctionnement Résultat 2019 **666 353,36**

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	BP 2019	CA 2019
16: Dépenses financières	62 640,00	61 785,40
20-21-23 Dépenses d'équipement	69 529,00	26 231,29
26 Participations et créances	150,00	150,00
OS 146:Voiries	827 008,60	12 061,19
149Enfouissements réseaux	15 000,00	0,00
154 Ecole aménagement	26 493,00	22 956,37
156 Mairie	17 711,80	10 377,55
OS D040 (192) Dépenses d'ordre		0,00
Déficit d'investissement reporté	163 098,90	163 098,90
Total	1 181 631,30	296 660,70

Recettes d'investissement	BP 2019	CA 2019
10222:FCTVA	52 000,00	59 798,72
10223 TLE	0,00	0,00
10226 Taxe d'aménagement	4 100,00	4 540,73
1068:Excédent capitalisé	85 606,52	85 606,52
1641 Emprunts et dettes	162 317,28	0,00
024: Terrains	0,00	
13: Subventions d'investissements	317 519,00	3 119,00
27: Autres immobilisations financières		
OS 040: Transferts entre sections (immo)	5 406,00	5 404,25
OS 041: Opérations Patrimoniales	0,00	
Excédent d'investissement reporté	0,00	0,00
Virement de la section de fonctionnement	554 682,50	
Total	1 181 631,30	158 469,22

Investissement Résultat 2019 **-138 191,48**

0,00

Etat des Restes à Réaliser 2019 :

Dépenses Investissement : 100 074,22 €

Recettes Investissement : 109 400,00 €

Soit un solde positif de 9 325,78 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres votants,

*** APPROUVE** le Compte Administratif 2019 du budget COMMUNE comme ci-dessus présenté.

DELIBERATION N° 017/2020

6. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – ASSAINISSEMENT

Monsieur Guy PRUDHOMME, Maire, ne participe ni aux débats ni aux votes et sort de la salle.

Madame Liliane MECHE, 3^{ème} Adjointe présente le compte administratif 2019 Assainissement, sous la présidence de Madame Claudia DUGAST, 1^{ère} Adjointe.

Section fonctionnement					
DEPENSE	Prévu	Réalisé	RECETTE	Prévu	Réalisé
002 Résultat antérieur reporté 2018			002 Résultat antérieur reporté 2018	115 037,47	115 037,47
615 Entretien **	18 713,47	0,00	704 Taxe de raccordement *	3 300,00	3 300,00
622 Honoraires	700,00	553,60	70611 Redevance assainissement	70 000,00	58 643,13
626 Abonnements			708 Produits activités annexes		
6611 intérêts emprunts	25 010,00	25 008,46	74 Autres subventions		
66112 Intérêts courus non échus	1 369,00				
023 autofinancement	118 483,00	0,00			
042 (6811) Dotations	37 736,00	37 715,28	042 (777) Quote part des subventions d'investissement virées au résultat	13 674,00	13 673,90
			* Y compris versement du dernier trimestre 2019		
TOTAL DEPENSES	202 011,47	63 277,34	TOTAL RECETTES	202 011,47	190 654,50
Résultat clôture excédent 2019		12 339,69			
Global 2019 (R002/2019)		127 377,16			

Section Investissement					
DEPENSE	Prévu	Réalisé	RECETTE	Prévu	Réalisé
001 Résultat antérieur reporté 2018			001 Résultat antérieur reporté 2018	168 284,15	168 284,15
1641 Remboursement capital emprunts	11 663,00	11 662,95	1068 Apport		
			13 Subvention		
2315 Travaux en cours	58 166,15		13111 Agence de l'Eau		
2158 Installations techniques	81 000,00	0,00	1313 Département		
21538 Réseaux divers	200 000,00	0,00	1641 Emprunt		
040 (1391) Subvention virée au résultat	13 674,00	13 673,90	2762 TVA		
			040 (28158) Amortissement	12 760,00	12 740,22
			040 (2813) Amortissement	24 976,00	24 975,06
			021 Autofinancement	118 483,00	0,00
041 Transfert TVA	40 000,00		041 Transfert TVA	40 000,00	
			2762 TVA	40 000,00	
TOTAL DEPENSES	404 503,15	25 336,85	TOTAL RECETTES	404 503,15	205 999,43
Résultat clôture excédent 2019		12 378,43			
Global 2019 (R002/2019)		180 662,58			

Aucune affectation de résultat compte administratif 2019 Assainissement

Résultat positif en section d'investissement

Etat des Restes à Réaliser 2019 :

Dépenses Investissement : 0 €

Recettes Investissement : 0 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres votants,

* **APPROUVE** le Compte Administratif 2019 du budget ASSAINISSEMENT comme ci-dessus présenté.

DELIBERATION N° 018/2020

7. VOTE DES TAXES POUR 2020

Suite à la commission des finances du 9 mars 2020, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'impositions sur les deux taxes (TFB et TFNB).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à la MAJORITE des présents et des représentés (13 « pour » et 1 « contre ») de ne pas augmenter les taux d'impositions sur les deux taxes (TFB et TFNB) pour 2020.

DELIBERATION N° 019/2020

8. AFFECTATION DU RESULTAT 2019 - COMMUNE

Madame Liliane MECHE, 3^{ème} Adjointe présente la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2019.

Section de fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2018 + 425 099,78 €

Résultat au titre de l'exercice 2019 + 241 253,58 €

Résultat de clôture 2019 à affecter de : + 666 353,36 €

Section d'investissement :

Résultat de l'exercice 2018 - 163 098,90 €

Résultat au titre de l'exercice 2019 + 24 907,42 €

Résultat de clôture 2019 : - 138 191,48 €

Restes à Réaliser 2019 en investissement

Dépenses : - 100 074,22 €

Recettes : + 109 400,00 €

Solde des restes à réaliser : + 9 325,78 €

D'où un besoin de financement en investissement de :

(- 138 191,48 €) + (9 325,78 €) - **128 865,70 €**

Soit un résultat à affecter :

Affectation obligatoire au R 1068 - 128 865,70 €

(Versement à la section d'investissement)

Report du solde de fonctionnement au R 002 : + 537 487,66 €

(Section de fonctionnement : 666 353,36 € – 128 865,70 €)

Affectation du solde d'exécution de l'investissement au D 001 : - 138 191,48 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'UNANIMITE des présents et représentés,

* **ADOpte** l'affectation du résultat 2019 comme ci-dessus pour la commune.

DELIBERATION N° 020/2020

BUDGET SILE LE PHILIPPE COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		BP 2019 + DM	Réalisations 2019	Budget Primitif 2020
DEPENSES				
011	Charges à caractère général	187 104,00	134 970,28	191 542,00
012	Charges de personnel	238 295,00	234 713,17	250 083,00
65	Autres charges de gestion courante	84 728,40	81 527,90	94 419,00
66	Charges financières	9 200,00	7 011,26	8 200,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
014	Atténuations de produits	63 655,00	62 697,00	64 155,00
<i>Sous-total des dépenses réelles</i>		583 982,40	520 919,61	609 399,00
73923	Prélèvement GIR			
042	Transferts entre section (dotations aux amortis)	5 406,00	5 404,25	3 232,00
022	Dépenses imprévues	35 000,00		35 500,00
OS 023	Virement à la section d'investissement	554 682,50		667 091,00
<i>Sous-total des dépenses d'ordre</i>		595 088,50	5 404,25	705 823,00
TOTAL DEPENSES		1 179 070,90	526 323,86	1 315 222,00
RECETTES				
70	Produits des services	51 280,00	35 294,86	63 813,00
73	Impôts et taxes	441 513,00	446 566,99	443 816,00
74	Dotations et participations	239 862,94	251 606,26	236 632,00
75	Autres produits de gestion courante	8 532,00	7 881,75	7 557,00
013	Atténuation de charges	11 000,00	22 483,41	22 000,34
42	Transferts entre sections		0,00	
77	Produits exceptionnels	1 783,18	3 744,17	3 916,00
<i>Sous-total des recettes réelles</i>		753 971,12	767 577,44	777 734,34
2	Excédent de fonctionnement reporté	425 099,78	425 099,78	537 487,66
<i>Sous-total des recettes d'ordre</i>		425 099,78	425 099,78	537 487,66
TOTAL RECETTES		1 179 070,90	1 192 677,22	1 315 222,00

SOLDE DE L'EXERCICE	-	666 353,36	-
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		666 353,36	
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		-	

SECTION D'INVESTISSEMENT

		BP 2019 + DM	Réalisations 2019	Budget Primitif 2020
DEPENSES				
		Paiements		
21	Immobilisations corporelles	65 200,00	21 902,89	93 857,52
041(21312)	Opérations patrimoniales			996,00
146 (21)	Voirie	827 008,60	12 061,19	1 251 568,00
149 (21)	Enfouissement des réseaux	15 000,00	0,00	15 000,00
154 (21)	Ecole aménagement	26 493,00	22 956,37	3 000,00
156 (21)	Mairie	17 711,80	10 377,55	7 351,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles			
16	Dépenses financières (Emprunts et dettes)	62 640,00	61 785,40	63 400,00
204	Subvention d'équipement département	4 329,00	4 328,40	2 165,00
26	Participations et créances	150,00	150,00	0,00
OS D040(192)	Dépenses d'ordre (Amortissement des subventions)			0,00
<i>SOUS-TOTAL</i>		1 018 532,40	133 561,80	1 437 337,52
001	<i>DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE</i>	163 098,90	163 098,90	138 191,48
TOTAL DEPENSES		1 181 631,30	296 660,70	1 575 529,00
RECETTES				
10-10222	FCTVA	52 000,00	59 798,72	11 000,00
10-10223	TLE		0,00	
10-10226	TAXE D'AMENAGEMENT	4 100,00	4 540,73	4 238,00
10-1068	Excédent capitalisé	85 606,52	85 606,52	128 865,70
1641/165	Emprunts/ Dépôts caution	162 317,28	0,00	297 707,30
13	Subventions d'équipement	317 519,00	3 119,00	462 400,00
040	Plus value ventes d'immeuble/ transfert entre section	5 406,00	5 404,25	3 231,00
041	Opérations Patrimoniales		0,00	996,00
<i>SOUS-TOTAL</i>		626 948,80	158 469,22	908 438,00
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE			-
OS 021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	554 682,50		667 091,00
TOTAL RECETTES		1 181 631,30	158 469,22	1 575 529,00
SOLDE DE L'EXERCICE		-	138 191,48	-

9. AFFECTATION DU RESULTAT 2019 – ASSAINISSEMENT

Madame Liliane MECHE, 3^{ième} Adjointe présente la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2019.

Section de fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2018	+ 115 037,47 €
Résultat au titre de l'exercice 2019	+ <u>12 339,69 €</u>
Résultat de clôture 2019 à affecter de :	+ 127 377,16 €

Section d'investissement :

Résultat de l'exercice 2018	+ 168 284,15 €
Résultat au titre de l'exercice 2019	+ <u>12 378,43 €</u>
Résultat de clôture 2019 :	+ 180 662,58 €

Restes à Réaliser 2019 en investissement 0 €

Soit un résultat à affecter :

Affectation obligatoire au R 1068 0 €
(Versement à la section d'investissement)

Report du solde de fonctionnement au R 002 : **+ 127 377,16 €**
(Section de fonctionnement : 127 377,16 – 0)

Affectation du solde d'exécution de l'investissement au D 001 : **+ 180 662,58 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'UNANIMITE des présents et représentés,

*** ADOPTE** l'affectation du résultat 2019 comme ci-dessus pour l'assainissement.

DELIBERATION N° 021/2020

10. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 – COMMUNE

Monsieur Le Maire rend compte de la réunion de la Commission des Finances du 9 mars 2020 et Mme MECHE, 3^{ième} Adjointe présente le projet de budget primitif de la Commune 2020 et dont copie a été remise au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des présents et votants,

***ADOpte** le budget primitif 2020 de la Commune, comme présenté ci-dessus, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **1 315 222,00 €** pour la section de fonctionnement et à la somme de **1 575 529,00 €** pour la section d'investissement.

DELIBERATION N° 022/2020

11. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 – ASSAINISSEMENT

Monsieur Le Maire rend compte de la réunion de la Commission des Finances du 9 mars 2020 et Mme MECHE, 3^{ième} Adjointe présente le projet de budget primitif Assainissement 2020 et dont copie a été remise au Conseil Municipal.

BUDGET SILLE LE PHILIPPE ASSAINISSEMENT				
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
		BP 2019 + DM	Réalisations 2019	Budget Primitif 2020
DEPENSES				
011	Charges à caractère général	19 413,47	553,60	20 700,00
	615 Entretien	18 713,47	0,00	20 000,00
	622 honoraires	700,00	553,60	700,00
012	Charges de personnel	0,00	0,00	1 000,00
	6215 Personnel extérieur au service	0,00	0,00	1 000,00
042	6811 Transferts entre section (dotation aux amortis)	37 736,00	37 715,28	37 736,00
66	66111/66112 Charges financières	26 379,00	25 008,46	24 400,00
67	67 Charges exceptionnelles			
023	Virement en investissement (autofinancement)	118 483,00		130 515,16
TOTAL DEPENSES		202 011,47	63 277,34	214 351,16
RECETTES				
70	Produits des services	73 300,00	61 943,13	73 300,00
	704 Travaux (taxes de raccordement)	3 300,00	3 300,00	3 300,00
	70611 Redevances d'assainissement	70 000,00	58 643,13	70 000,00
042	777 Transferts entre sections (amortissements)	13 674,00	13 673,90	13 674,00
002	00 Excédent de fonctionnement reporté	115 037,47	115 037,47	127 377,16
TOTAL RECETTES		202 011,47	190 654,50	214 351,16
SOLDE DE L'EXERCICE		-	127 377,16	-
SECTION D'INVESTISSEMENT				
		BP 2019 + DM	Réalisations 2019	Budget Primitif 2020
DEPENSES				
16	1641 Capital des emprunts	11 663,00	11 662,95	12 340,00
21	Installations techniques - provision	281 000,00	0,00	317 000,00
	2158 Autres	81 000,00	0,00	80 000,00
	21538 Réseaux divers	200 000,00		237 000,00
23	2315 Installations techniques matériel en cours	58 166,15	0,00	45 899,74
OS 040	1391 Dépenses d'ordre (Amortissement des subvent	13 674,00	13 673,90	13 674,00
OS 041	2762 Transfert de TVA (sur investissement)	40 000,00	0,00	40 000,00
001	Déficit d'investissements	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES		404 503,15	25 336,85	428 913,74
RECETTES				
10	1068 Excédent fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
27	2762 Créances Récupération TVA	40 000,00	0,00	40 000,00
OS 040	Dépenses d'ordre - Amortissements	37 736,00	37 715,28	37 736,00
	2813 constructions	24 976,00	24 975,06	24 976,00
	28158 Autres	12 760,00	12 740,22	12 760,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	118 483,00	0,00	130 515,16
27	Autres immobilisation			
041 -	2158 Transfert de TVA	40 000,00	0,00	40 000,00
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	168 284,15	168 284,15	180 662,58
TOTAL RECETTES		404 503,15	205 999,43	428 913,74
SOLDE DE L'EXERCICE		-	180 662,58	-

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et votants,

***ADOpte** le budget primitif 2020 de l'Assainissement, comme présenté ci-dessus, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **214 351,16 €** pour la section de fonctionnement et à la somme de **428 913,74 €** pour la section d'investissement.

DELIBERATION N° 023/2020

12. DROIT DE PREEMPTION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de sa décision de ne pas faire usage du droit de préemption de la Mairie de Sillé-le-Philippe pour la vente des biens situés :

- 7 rue Raphel « Lotissement Montaigu

Le Conseil Municipal prend acte de sa décision.

13. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier du Perche sarthois l'informant que la Commune s'est vu attribuer une aide FEADER de 25 000 € au titre du programme LEADER concernant la « Rénovation extérieure et thermique du groupe scolaire René Langlais ».

14. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 20 heures 30.
Délibéré, les jours et an susdits.

Guy PRUDHOMME
Maire



